

Vendredi 17
Septembre 2021
à 16H00

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Vesoul

Association Haute Saônoise de Réinsertion et
d'Accompagnement

Le personnel

Tranches d'âge	Femme	Homme	Total général
60-70	1	1	2
50-59	5	4	9
40-49	3	6	9
30-39	7	3	10
20-29	7	1	8
Total général	23	15	38

L'âge des salariés va de 23 à 61 ans.

38 salariés	ETP
15 Hommes	15
23 Femmes	22,4



L'équipe administrative : Stéphanie SIMONIN, Annie FAVRET, Charles-Sami PERTUISET, Charlène FAIVRE

9 salariés ont quitté l'AHSRA au cours de l'année :
dont 5 en CDI (dont 1 démission, 2 départs en
retraite et 2 licenciements) et 4 CDD.

9 salariés sont arrivés au cours de l'année 2020 dont
3 en CDD et 6 en CDI.

Recrutement	
	2 AIDES COMPTABLE
	2 HUDA
	1 AN
	2 AJ
	1 ANIMATION
	1 TECHNIQUE

Maladie non professionnelle	19 salariés différents	COVID (garde enfant ou personnes à risques)	254 jours	5 salariés
		Maternité	58 jours	1 salariée
		Activité partielle	79 jours	3 salariées
		25 arrêts de travail		
		1160 jours au total		
		46,40 jours/salarié		

Dont 3 arrêts longue durée

LES STAGIAIRES

L'AHSRA a accueilli, tout au long de l'année 2020, des stagiaires de la formation sociale venant des écoles de formation telles que l'IRTS de Besançon, l'IRFSS de Vesoul, l'AFPA, les M.F.R., collèges et lycées. Les formations débouchent sur les métiers d'éducateur spécialisé, moniteur éducateur, C.E.S.F., A.E.S. et B.T.S. en général. En 2020, 17 stagiaires, 13 femmes et 4 hommes sont ainsi passés dans les différents services de l'AHSRA. Ces temps de présence correspondent à 151 semaines pour un total de 5285 heures de stage. Parmi les stagiaires, 2 sont venus effectuer un stage de découverte, 4 A.E.S., 3 E.S., 1 M.E., 4 C.E.S.F., 1 animation, 1 police municipale, 1 A.S.S.

Le protocole mis en place l'année précédente a été réutilisé pour que l'arrivée des stagiaires soient réalisées dans les meilleures conditions possibles d'accueil. Un tuteur référent, Laudo MAGGI prend en charge l'ensemble de cette organisation. Le stage se déroule avec un tuteur de proximité désigné pour accompagner le stagiaire tout au long de sa présence à l'AHSRA.

Cette année 2020, impactée par la situation sanitaire, a empêché certains étudiants de pouvoir effectuer leur stage sur la période avril-mai.

L'intérêt que l'AHSRA apporte dans l'accueil de stagiaires, permet aux élèves de trouver un lieu de stage accueillant et impliqué dans leurs cursus de formation. Ceci est également source de satisfaction pour les partenaires des écoles de formation et donne une image qualitative de notre association.



Equipe Technique : Khelifi RAHMOUNI, Julien CHEVALLEY

L'épidémie covid-19

Une adaptation de service face à
la crise sanitaire

L'année 2020 a été fortement perturbée par l'arrivée d'un virus particulièrement agressif. Le premier confinement de mars 2020 a obligé l'ouverture d'un deuxième site en journée pour accueillir les personnes sans abri afin de pouvoir respecter les gestes barrières. L'accueil de nuit a donc été investi à cette fin. Certains salariés de l'AHSRA ont été déployés pour assurer une prise en charge au quotidien des personnes.

La conséquence de la pandémie et du confinement a été l'augmentation de la plage horaire d'ouverture de l'accueil de jour et un ajustement de celui de l'accueil de nuit, et ce à partir du 20 mars. Les weekends étaient assurés par deux travailleurs sociaux sur chaque site. La trêve hivernale, quant à elle a été repoussée jusqu'à la mi-juillet.

La nouvelle amplitude horaire permet d'éviter l'errance entre les ouvertures et fermetures des deux services accueil de jour et accueil de nuit comme cela était présent par le passé.

Une des conséquences désagréables fut des alcoolisations massives de la part des usagers et des conflits verbaux ou physiques au quotidien. Les tensions entre personnes accueillies se sont au fur et à mesure amplifiées et, en moyenne, nous avons pu comptabiliser un conflit ou agression par jour pendant les 2 mois de confinement.



Equipe de l'accueil de Jour : Alexandra MINHOS QUELHAS, Elise BAGUE, Laudo MAGGI, Ali BOUNACEUR, Saïd KHADDA

Nombre de personnes accueillies et travail en partenariat

Une augmentation de la fréquentation entre 2019 et 2020

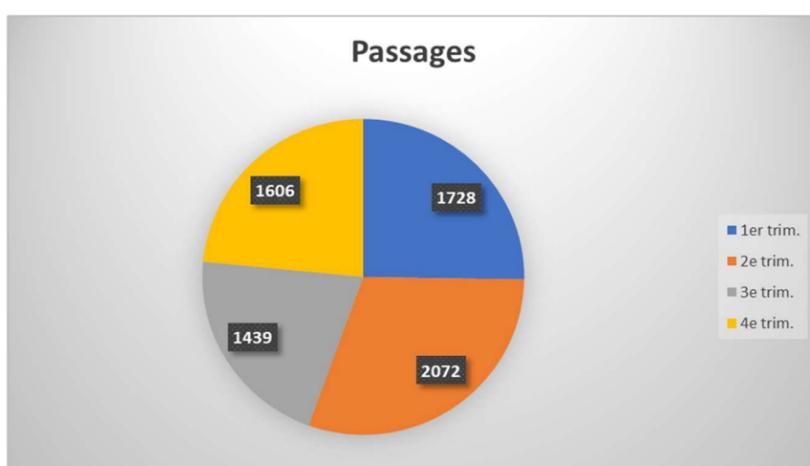
En 2020, dans les offres de service de l'accueil de jour à la proposition de repas du midi se sont ajoutés ceux du soir. La banque alimentaire de Vesoul nous fournit les denrées alimentaires que nous utilisons pour cela. Les repas sont préparés avec les personnes accueillies.

Le public accueilli est toujours à majorité masculine. En 2020, sont passés à l'accueil de jour 6075 hommes, 758 femmes et 12 enfants, soit un total de 6845 passages sur l'année.

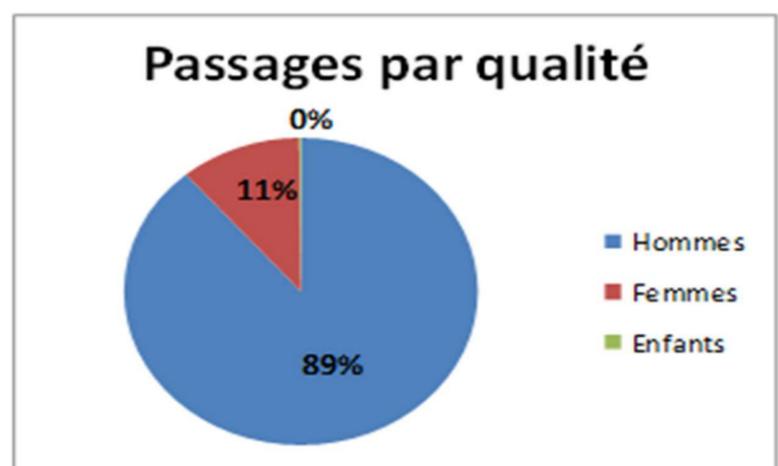
Au regard des chiffres de l'année dernière, nous constatons une légère augmentation de la fréquentation à l'accueil de jour avec une diminution importante d'enfants présents. En effet, en 2019, sont passées 5876 personnes dans le service.

Nous n'avons pas pu, cette année, proposer aux personnes accueillies les participations aux spectacles ou festivals, ainsi que la mise en place d'activités ludiques telles que bowling, repas extérieur, parties de football. Seuls les jeux de sociétés ont pu être proposés à l'intérieur du service.

Notre travail en partenariat est relativement important que ce soit dans le cadre des soins (CPAM, Hôpital, P.A.S.S., médecins de ville...) de l'accès à l'emploi (pôle emploi, agences de travail intérimaire avec INEO, RANDSTAD, NOVEO...) l'accès au logement (Habitat 70, Néolia, Soliha...) et l'ensemble du côté administratif (C.A.F., agences bancaire, fournisseurs d'électricité, Département, Préfecture...). Toutefois, les échanges se sont faits beaucoup plus de façon dématérialisée ou en distanciel en regard du contexte sanitaire.



Un passage correspond à la présentation d'une personne au sein du dispositif. Une même personne peut donc réaliser plusieurs passages.



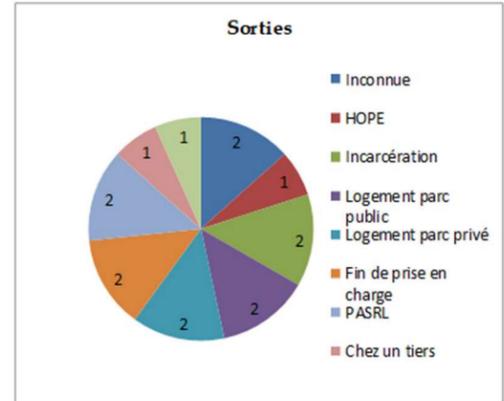
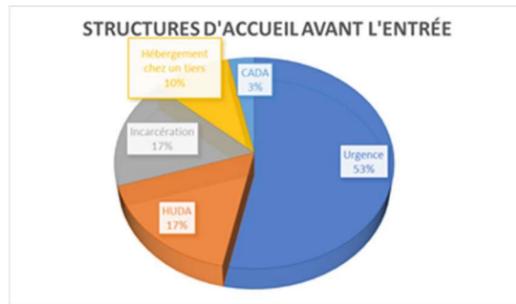
Le CHRS : Centre d'Hébergement et Réinsertion Sociale

Le public

Le CHRS est une structure de droit commun dit « tout public ». Les « handicaps sociaux » les plus fréquents sont l'absence de logement, de ressource, d'emploi, la rupture familiale, la sortie d'incarcération, les conduites addictives, les minimas sociaux, la perte des repères liées à des carences éducatives, affectives et/ou familiales.

En 2020, 18 personnes ont intégré le CHRS, 15 en sont sorties et 30 ont été prises en charge (1 couple et 28 isolés).

Comme l'an passé, un tiers du public accueilli est issu de la migration.

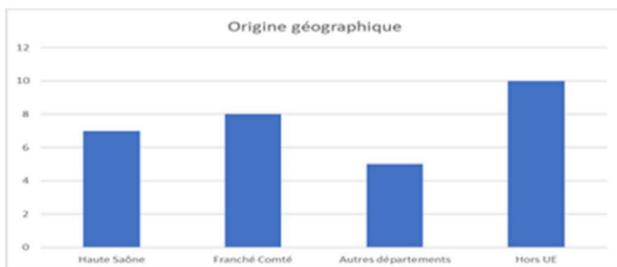


2/3 des résidents proviennent des structures d'urgence (accueil de jour/ accueil de nuit ou logements hébergement d'urgence).

Cette année nous avons réalisé 4814 journées soit un taux de fonctionnement de 94% (il était de 81,4 en 2019).

15 sorties sont à noter cette année pour 30 entrées.

En définitive, la moitié des sorties s'avèrent « positives », à savoir logements autonomes ou dispositif HOPE (Hébergement Orientation Parcours vers l'Emploi) qui propose des parcours de formation intégrée à des métiers présentant des difficultés de recrutement. Porté par le centre AFPA de Navenne, le dispositif comprend l'hébergement, la restauration, une découverte des métiers, la construction d'un projet professionnel et une qualification.



Pour ces publics réfugiés (issus de l'hébergement d'urgence pour les 3/4) on note un certain nombre de freins :

- La barrière de la langue
- L'absence de ressource
- La déconnexion à la réalité ou l'utopie du monde du travail
- « Le choc des cultures »

Les migrants sont accueillis en CHRS en co-location : ils doivent donc cohabiter avec des personnes de cultures différentes (rythme de vie, type d'alimentation, religion, etc.)

La vie commune à 2, 3 ou 4 personnes peut donc s'avérer compliquée.



Les séjours de 3 à 6 mois sont majoritaires et le reste des durées est partagé à part égale.

La durée moyenne des sortants est d'environ 5 mois (elle était de 6 mois et demi l'an passé).

L'accompagnement social

Chaque personne suivie est porteuse d'un projet de vie personnel avec ses ambitions, ses souhaits, ses Les dernières actualités pour rester informé tout au long de la journée illusions, ses compétences sociales et son histoire.

Le Projet Personnel Individualisé (PPI) est le fondement de l'accompagnement proposé à la personne. Il offre la garantie d'une prise en compte réelle de l'usager dans son individualité, avec la problématique qui est la sienne.

Les résidents bénéficient d'une domiciliation postale à l'AHSRA : ils y reçoivent leur courrier.

Les résidents sont redevables d'une participation de 15% (ils sont hébergés à titre gratuit s'ils n'ont aucune ressource).

Perspectives 2021

Vers une pérennisation des places et des moyens

La pérennisation des places est une priorité pour l'année à venir : en effet, le CHRS est le seul dispositif généraliste du département. Il est le seul à accueillir un public sans distinction de l'origine, l'âge, les revenus, les problématiques.

La participation et l'expression des usagers sont des principes affirmés par la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Cette année, en raison de la situation sanitaire, aucune activité collective n'a eu lieu.

L'arrivée d'un animateur au sein de l'association permettra, pour l'année prochaine, de proposer des activités sportives, culturelles, occupationnelles. En 2020, peu de personnes accueillies ont signé un PPI: l'objectif pour 2021 serait donc de concrétiser pour chacun le projet individuel.

L'arrivée d'une collègue à temps partiel devrait permettre d'y parvenir en dégageant davantage de temps.



Equipe du CHRS : Sandrine GAGELIN et Marie VERDIER

Les placements extérieurs

P.P.S.M.J : personnes placées sous main de justice

Il s'agit d'un aménagement de peine sous écrou permettant à une personne condamnée d'exécuter sa peine en dehors de l'établissement pénitentiaire pour poursuivre son activité professionnelle, participer à une formation ou un stage ou faire l'objet d'une prise en charge médico-sociale.

Un cadre strict est appliqué et toute transgression entraîne un signalement au SPIP et un éventuel retour en incarcération.

De la demande à l'entrée dans les lieux

La demande provient de la personne elle-même ou du SPIP référent. Une première rencontre a lieu puis le Juge d'Application des Peines statue sur la demande de placement. L'association quant à elle reste décisionnaire sur la prise en charge ou non du demandeur.

L'association propose donc l'hébergement et un accompagnement social global : celui-ci favorise la construction d'un parcours d'insertion durable.



Depuis novembre 2012, l'AHSRA a signé une convention avec le Ministère de la Justice pour accueillir 4 personnes placées sous-main de justice (PPSMJ).

Au cours de cette année nous avons pris en charge 9 personnes (5 l'an passé) : 8 sont entrées dans l'année et 1 était déjà présente en 2019.

SPIP de Vesoul	4	Refus de la permission de sortir	3
Centre de détention d'Ecouvres (54)	2	Demande annulée par l'intéressé	3
Centre de détention de Toul (54)	1	Autre aménagement de peine	3
CHRS AHSRA	1	Refus du placement par le JAP	2
Maison d'arrêt de Besançon	1	Aménagement de peine pas possible	1
		Pas de place dans la structure	1
		Sortie de détention anticipée	3
		Transfert dans un autre établissement	1

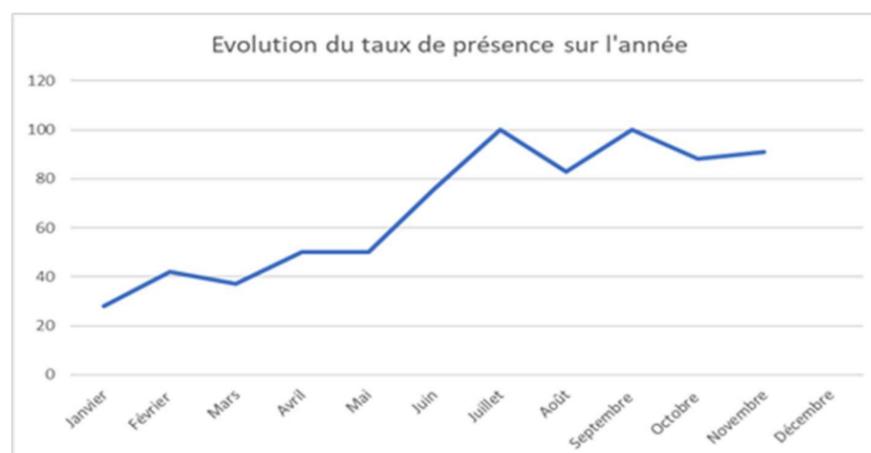
En 2020, 5 personnes sont sorties du dispositif :

- 4 correspondants à la fin de la mesure
- 1 anticipée (retour en détention pour non-respect d'une interdiction de contact).

Sur les 4 sorties 1 personne a intégré un logement autonome et 3 personnes ont été hébergées chez un tiers.

La raison principale de ce type de sortie repose sur la durée du placement (3 semaines, 4 semaines et 3 mois).

En définitive, le nombre de personnes présentes au cours de l'année a augmenté de façon significative : le taux de présence passe de 28 % en début d'année à 91 % en fin d'année.



Le service Accueil de nuit

Une augmentation du nombre de personnes accueillies

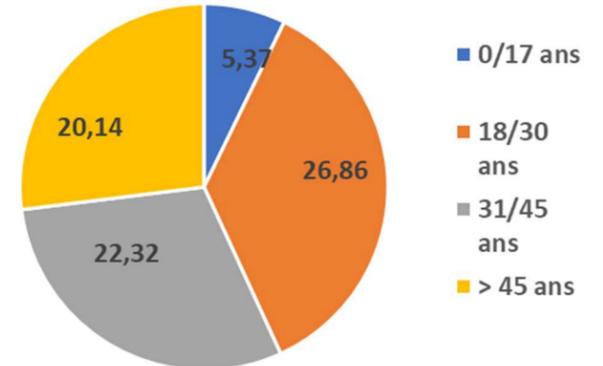
Un taux d'occupation qui
progresses de 67.14% en 2019 à
86.46% en 2020



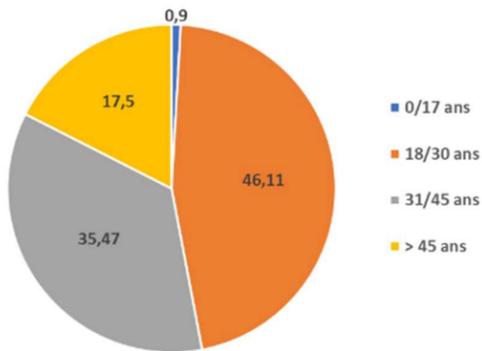
Equipe veilleurs : Saïd NIMGHARN, Mimoun KHADDA, Oscar DE MACEDO, , Yannick LACROIX, Pascal MATTMANN, Driss EL BOUDALI



Durée moyenne du séjour

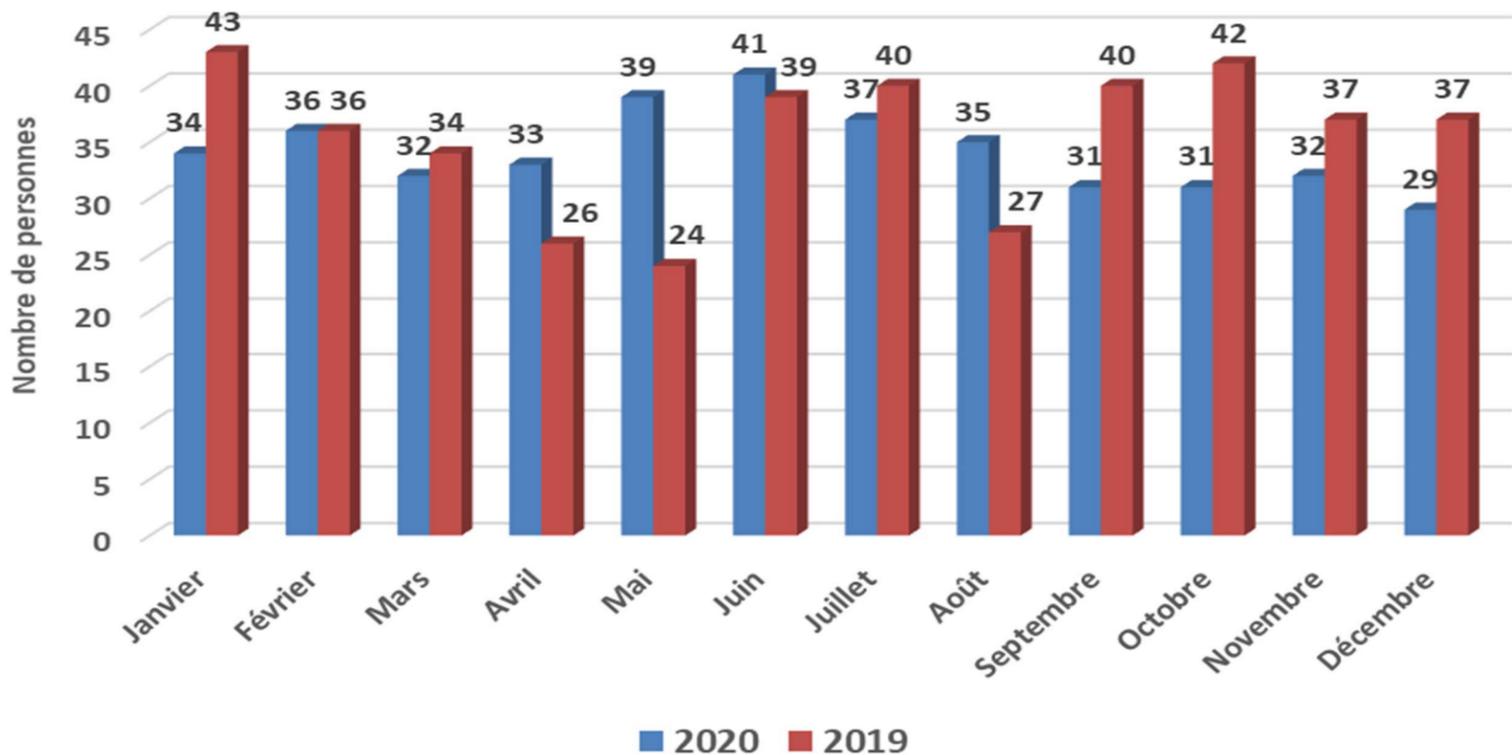


Pourcentage du total des nuitées



L'accueil de nuit situé 136 rue Saint Martin dispose d'une capacité d'accueil de 15 personnes, don un studio. Le service ouvre de 20H15 à 7H45 depuis mars 2020 avec la présence d'un veilleur en permanence. L'accueil de nuit propose un petit déjeuner, la possibilité de se doucher et faire des lessives. Il assure la permanence téléphonique du 115 avec la possibilité de solliciter un travailleur social de permanence. Afin de rendre compte de son activité, le service tient de façon quotidienne un fichier police reprenant l'identité des personnes présentes.

Fréquentation mensuelle



Le service UMA MNA

Unité de mise à l'abris des Mineurs non Accompagnés

Un service qui peine à occuper ses places

Un taux d'occupation divisé par deux de 2019 à 2020

Le service UMA/MNA existe depuis Juillet 2018, financé par le département. Le service a pour vocation d'accueillir des mineurs non accompagnés de sexe masculin et théoriquement, de plus de 16 ans. La capacité d'accueil est de 24 sur 4 appartements diffus sur le quartier du Montmarin. Une équipe de 5 professionnels (3 travailleurs sociaux et 2 maitresses de maison) assure l'accompagnement des jeunes. Suite à la diminution du nombre d'arrivées (en lien avec la pandémie Covid 19), l'équipe de professionnels a été réduite à 2 travailleurs sociaux à temps plein et une maitresse de maison à 20%.

Nous accueillons des jeunes dans 2 types de situation : soit primo arrivant en attente d'évaluation et de reconnaissance de minorité, soit sous OPP, reconnus mineurs dans d'autres départements.

Nos missions ont évolué et sont passées dans un premier temps d'une simple mise à l'abri et d'un accompagnement social (médical, scolaire, administratif et éducatif) à l'accès au séjour, l'insertion professionnelle et l'accès au logement à la majorité.

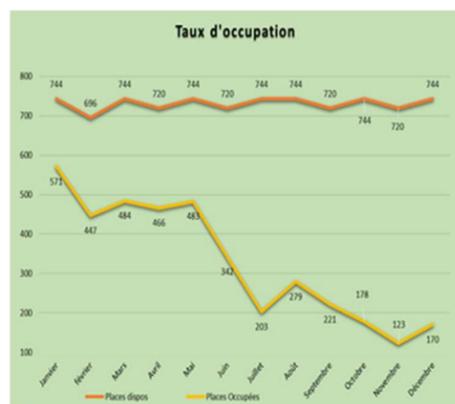
Voici quelques chiffres sur la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 : au total nous avons accueilli 58 jeunes en 2020 contre 142 en l'année 2019 et 97 en 2018 (sur 6 mois). Cette baisse significative est due en grande partie à la pandémie de la Covid 19. Très peu de jeunes primo arrivants sont parvenus à Vesoul dans l'année. Enfin, les orientations entre départements ont été bloquées une bonne partie de l'année



Equipe du service UMA / MNA : Nihal KARAGULMEZ, Kevin CUNEY, Sylvia SIBILLE

L'UMA MNA en chiffres

Une diminution du taux d'occupation pour des jeunes avec des profils semblables à ceux de 2019



Le taux d'occupation sur l'année 2020 est de 45,16% contre 92,8% en 2019.

Globalement, la nationalité des jeunes accueillis est sensiblement la même que sur les années 2018 et 2019 (Ivoirien, Guinéen Malien)

La plupart des jeunes sont accueillis pour des courts séjours (entre 1 à 3 semaines en moyennes)



Les arrivées

84% d'O.P.P



Les années de naissance

Une grande majorité de jeunes nés entre 2003 et 2004



Les nationalités

Une majorité de jeunes venants du Mali, de Guinée et de Côte d'Ivoire



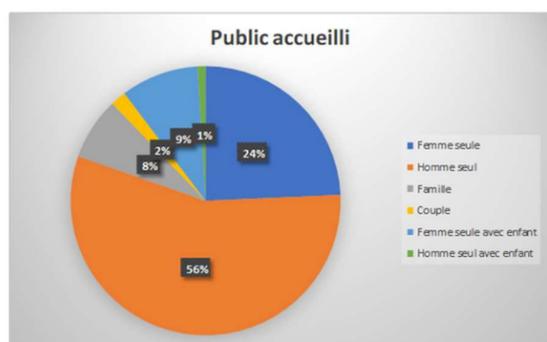
Le service Hébergement d'Urgence

Un public majoritairement composé d'hommes isolés

Le nombre de femmes isolées accueillies en 2020 qui a doublé par rapport à 2019

Le service accueille les personnes sans solution d'hébergement avec peu ou pas de ressource, quelles que soient leurs situations administratives et orientées par le SIAO. Le service Hébergement d'Urgence a accompagné 156 personnes sur l'année 2020, ce qui a représenté 25 108 nuitées réalisées.

Par rapport à l'année précédente nous constatons toujours que la grande majorité des personnes accueillies sont des hommes seuls. Cependant, il est à noter que la part des femmes seules augmente significativement passant de 12 en 2019 à 22 en 2020. Cette année nous avons accueilli plus de femmes enceintes ou femmes seules avec des enfants en bas âge. De ce fait, nous avons beaucoup sollicité le Resto Bébé pour la préparation de l'arrivée du bébé (matériel de puériculture et alimentation bébé). Les mamans inscrites ont également droit à « un kit bébé » chaque semaine.



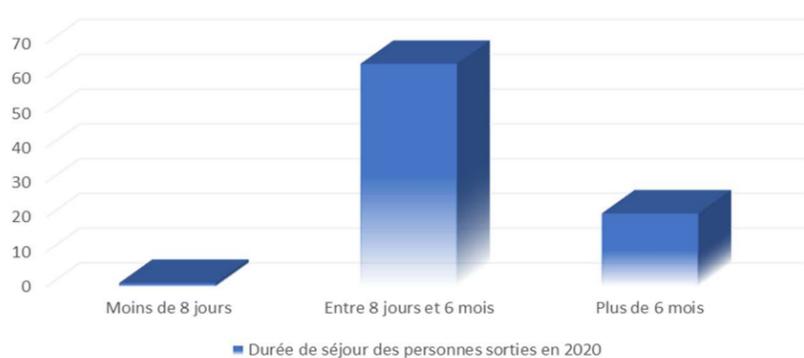
La crise sanitaire nous a obligés à revoir les modalités d'accueil sur ce service. En effet, l'hébergement étant collectif nous avons demandé à chaque personne orientée sur ce dispositif de bien vouloir se soumettre à un test PCR avant d'intégrer le logement.



Equipe du service HU : Christian CHARPIN, Jessica PECQUERY, Rachid KHADDA

Les confinements successifs nous ont également contraints à nous adapter concernant les dépannages alimentaires. L'Etat nous a attribué des tickets services à destination des plus démunis afin de les aider à subvenir à leurs besoins durant cette crise sanitaire.

DURÉE DE SÉJOUR DES PERSONNES SORTIES EN 2020



Une durée moyenne de séjour compris entre 8 jours et 6 mois en moyenne.

Les dernières actualités

Les sorties

Sur cette année 2020 ; 86 personnes sont sorties du service HU. Un tiers des personnes sorties (26) ont accédé à un logement autonome, principalement par le biais d'Habitat 70. 16 personnes ont, quant à elles, intégré des structures sociales (CHRS, DIJ, SAFED ...) afin de bénéficier d'un accompagnement adapté à leur situation. Les sorties sur l'année nous montrent une part importante de départs volontaires en lien avec des problématiques personnelles (difficultés d'adaptation à la vie en collectivité, fin de parcours administratif pour les personnes étrangères, conduites addictives ...).

La globalité des chiffres observés sur l'année 2020 est à mettre en lien avec la crise sanitaire qui est venue impacter et modifier la prise en charge des personnes, comme en atteste le nombre de placement en Centre de Retention Administrative qui s'élève à seulement 4 alors qu'il était 4 fois plus important l'année précédente. Le nombre de demande d'Aide au Retour Volontaire reste stable avec 2 demandes pour l'année 2020.

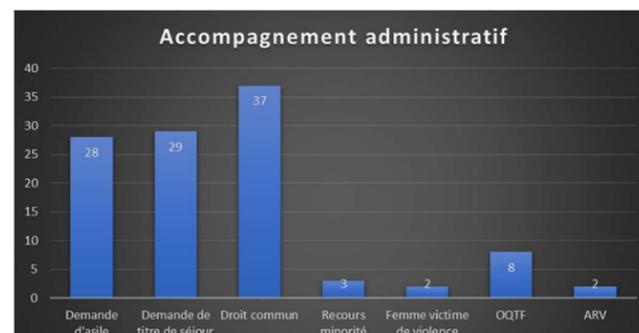
Une prise en charge dans la globalité

L'accompagnement social

Un premier entretien nous permet d'appréhender la situation d'un point de vue social afin de définir ensemble les besoins et les modalités d'accompagnement à mettre en place avec la personne.

Ce temps d'échange nous permet d'élaborer ensemble les volets sur lesquels nous pouvons intervenir :

- Couverture sociale (CMU, AME), prestations sociales (CAF, CPAM, RSA)
- Scolarisation des enfants et suivi PMI
- Insertion professionnelle (inscription pôle emploi, CV, lettre de motivation, bilan Centre d'Information et d'Orientation, accompagnement Mission Locale)
- Accompagnement vers le logement (dossier Habitat 70, Néolia, Soliha, dossier FSL)
- Accompagnement administratif (Préfecture, OFII, banque, CMS, MDPH, avocats, aide juridictionnelle)



Accompagnement médical :

- Orientation Permanence d'Accès aux Soins de Santé (Hôpital de Vesoul)
- Prise de rendez-vous (médecine générale et médecine spécialisée)
- Accompagnements grossesses
- Suivi CMP

Le S.I.A.O

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Un service qui s'adapte aux conditions exceptionnelles de la crise sanitaire

La durée de la trêve hivernale étendue jusqu'en juillet 2020, une adaptation des locaux et des horaires



Le SIAO de la Haute-Saône est une plateforme unique, qui a également la gestion de la ligne téléphonique dédiée aux personnes sans domicile fixe (115). Répondant ainsi aux attendus de la loi ALUR.

La plateforme utilise un logiciel national afin de répondre aux demandes des personnes sollicitant le 115 et gérer l'occupation des structures d'insertion. Ce logiciel doit également permettre des extractions statistiques. En 2020, le SIAO a répondu aux attentes de la DDCSPP concernant la mise à jour de l'occupation des structures d'insertion pour l'année 2020. En septembre, ce logiciel a été refondu et nous avons dû nous adapter au nouveau fonctionnement de cet outils.

En juillet 2020, un ETP supplémentaire est venu renforcer le service portant à 2 ETP les effectifs du SIAO.

Le volet urgence

L'année 2020 a été une année particulière concernant la gestion de l'urgence en raison des différentes contraintes sanitaires et de l'obligation de proposer une solution d'hébergement à chaque personne en faisant la demande. La période hivernale 2019 a été étendue au 10 juillet 2020, permettant une mise à l'abri de toutes personnes sollicitant le 115. Elle a été également avancée au 16 octobre pour l'année 2020 au lieu du 31/10 en situation normale.

Ainsi, en mars 2020 et suites aux annonces gouvernementales, les horaires de l'accueil de jour de l'AHSRA ont été étendus pour éviter les remises à la rue à la sortie de l'accueil de nuit.

Le site de l'accueil de nuit a bénéficié d'un renfort en termes de personnel afin d'ouvrir également en journée offrant ainsi deux lieux d'accueil permettant une distanciation sociale aux usagers.

Concernant les nuits, les chambres sont devenues individuelles avec un recours à l'hôtel F1. Sur la période du 17/03 au 01/07, 798 chambres d'hôtels ont été débloquées correspondant à 890 places mobilisées. Cet écart correspond aux couples et familles qui bénéficiaient de la même chambre.

D'octobre à décembre 2020, les contraintes sanitaires n'étant pas les mêmes qu'au printemps, le recours à l'hôtel a été moins important avec 8 chambres mobilisées pour 17 places.

A titre de comparaison, pour 2020, le recours à l'hôtel F1 se chiffrait à 812 chambres mobilisées sur l'ensemble de l'année, en 2019, ce chiffre était de 24 chambres mobilisées.

A la sortie de la période hivernale en juillet 2020, aucune remise à la rue n'a été effectué.

Le 115

Les dernières nouvelles

La ligne 115 fonctionne 7 jours sur 7, avec différents professionnels de l'AHSRA pour assurer la continuité. Le SIAO effectue cette mission en journée, une équipe composée de 3 travailleurs sociaux est en charge du 115 les soirs et week-end et les veilleurs de l'accueil de nuit prennent le relais durant leur service.

Un point de situation est fait par les intervenants 115 et une orientation (qu'elle soit sur le dispositif urgence ou vers d'autres structures) est proposée aux personnes.

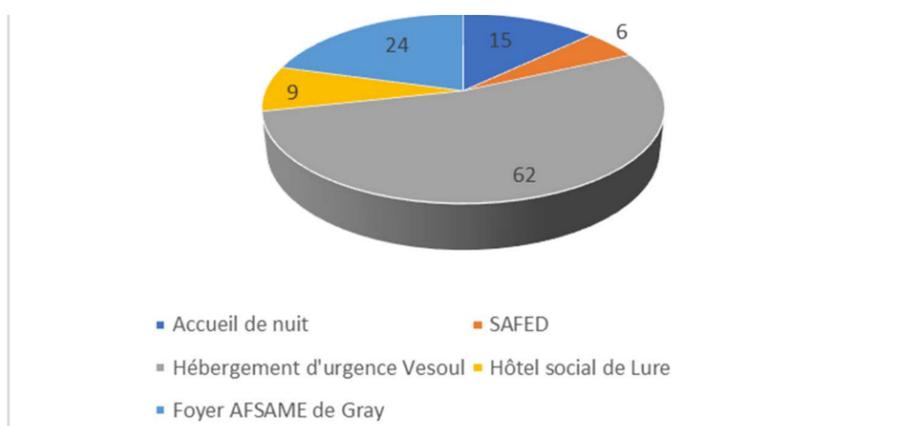


Durant l'année 2020, 5180 appels ont été recensés au 115 dont 3642 demandes d'hébergement

Appel pour une demande	Rappel d'un usager	Appel d'un particulier	Erreur de numéro	Appel d'un partenaire	Appel polluant
4458	38	54	119	179	332

L'hébergement d'urgence en chiffres :

En fin d'année 2020, la Haute-Saône compte 116 places d'hébergement d'urgence réparties sur 3 secteurs :



Concernant les femmes victimes de violences, 11 femmes seules ont été accueillies en direct sur les places d'urgence du SAFED dont 1 avait été préalablement hébergé à l'AHSRA. 8 femmes avec enfants (total de 12 enfants) ont également été hébergées en urgence par le SAFED. 5 femmes en difficultés ont bénéficié d'un suivi sur les places urgence de cette structure.

En raison de la saturation des places urgence du SAFED, des femmes victimes de violences ont été hébergées à l'AHSRA. Pour 2020, 6 femmes seules et 2 femmes avec enfants (total de 3 enfants).

Orientation sur les places HU

Sur les 255 personnes qui ont bénéficié d'un hébergement en urgence en 2020:

41 personnes ont été orientées, depuis l'accueil de nuit, sur une place en appartement que cela soit sur Vesoul ou Gray.

55 personnes sont arrivées directement sur une de ces places sans passer préalablement par l'accueil de nuit.

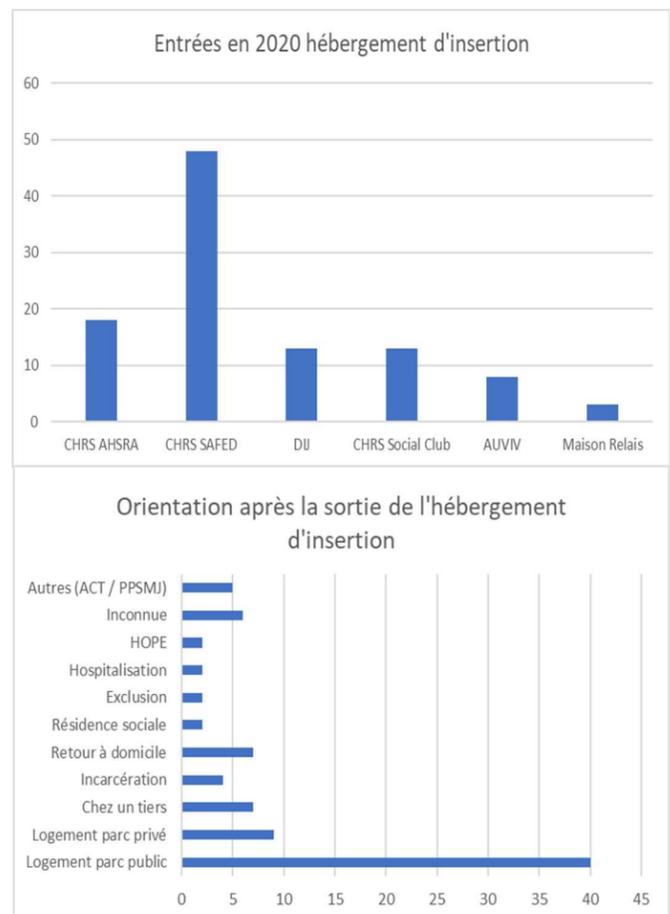
VOLET INSERTION :

Afin de permettre une fluidité dans les parcours et faciliter l'accès au logement, une commission a lieu 2 fois/mois avec des membres permanents des différentes structures départementales d'insertion, des professionnels intervenant dans le domaine de la santé ainsi qu'un représentant des services de l'Etat (DDCSPP).

Sur l'année 2020, 137 situations ont été étudiées en commission SIAO, pour une moyenne de 11 dossiers par mois et une augmentation de 29% par rapport à l'année 2019.

Sur l'année 2020, on constate de nombreuses entrées au CHRS du SAFED, certainement dues à la spécificité du public accompagné (femmes en difficultés avec ou sans enfants).

Concernant les mesures d'accompagnement : 11 mesures d'intermédiation locative ont été ouvertes en 2020 et 23 mesures d'accompagnements vers et dans le logement durant cette même année.



Volet logement

Courant 2020 (juin), le SIAO s'est vu attribuer une nouvelle mission concernant l'identification du public prioritaire au regard de l'accès au logement. Ainsi, le service a accès au logiciel SYPLO (Système Priorité Logement) permettant d'effectuer cette démarche.

Depuis quelques mois, le service informe toutes les structures départementales effectuant une mission d'hébergement concernant la possibilité de prioriser le public en attente de l'attribution d'un logement.

Depuis juin 2020, 16 ménages ont ainsi été identifiés :

Le SIAO et la DDT mettent en place des outils communs afin de suivre l'avancement des demandes et effectuer des relances le cas échéant.

Conclusion

Le SIAO de la Haute-Saône tend à développer ses missions d'observation sociale et produit depuis janvier 2021 une série d'indicateur permettant d'avoir une idée plus précise du profil, du parcours des personnes sollicitant notre plateforme. Ces outils seront pleinement exploités à échéance de 2021 et feront l'objet d'un rapport écrit.

De plus, depuis mars 2021 une convention a été contractualisée entre l'AHSRA et l'Armée du Salut de Belfort permettant l'intervention une journée par semaine d'une référente de parcours. Cette professionnelle est en charge des suivis des dossiers des personnes. Ce travail en collaboration favorise le développement des compétences de notre plateforme afin d'améliorer le service aux usagers.

Cette année 2021, sera également menée, avec le soutien de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, un travail autour du développement des missions de coordination de la veille sociale. Ce travail devrait aboutir à la mise en place d'un plan d'action sur notre territoire départementale et d'un essaimage au niveau national.



Le partenariat

Le SIAO de la Haute-Saône s'attache à développer des coopérations entre les différents partenaires haut-saônois afin d'assurer une réponse adaptée aux problématiques des personnes.

En 2020, le service a développé un partenariat avec les Lits Halte Soins Santé (LHSS) et les Appartements de Coordination Thérapeutiques (ACT) gérés par ELIAD.

Depuis 2020, les dossiers d'admission en sous-location PASRL bénéficient d'une validation en commission SIAO, ce qui permet d'avoir une vision plus fine de l'offre existant sur le département.



Service P.A.S.R.L

Prestation d'Accompagnement Social pour un Retour en Logement

Cadre Général et sous location

Le Service PASRL est reconnu comme l'un des principaux prestataires chargés de mettre en œuvre le droit au logement des publics relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) en proposant pour une période temporaire, des logements relais en sous-location avec accompagnement social.

La sous-location est un dispositif temporaire qui permet à des publics précaires d'accéder à un logement ordinaire par le biais d'une sous-location accompagnée d'un suivi social pendant une durée déterminée. Au vu de l'évolution positive de la situation du ménage au regard des objectifs contractualisés et avec l'accord du bailleur, le bail glisse au nom de l'occupant.

L'association est signataire d'une convention qui fixe le nombre de logements maximum (50 logements) qu'elle est habilitée à sous-louer.

Durant le contrat, l'accent est mis sur l'apprentissage des droits et des obligations du locataire de sorte que la personne ou la famille devienne autonome dans l'acte d'habiter.



L'équipe PASRL : Céline VINCENOT , Emilie DEGRANDCHAMPS, Murielle GALMICHE,

Ses interventions

Le logement

- *Elaborer le projet logement avec le ménage ;*
- *Rechercher des logements adaptés aux budgets limités (Habitat 70, NEOLIA, Vesoul immobilier...);*
- *Aider les bénéficiaires pour les démarches administratives ;*
- *Solliciter les dispositifs d'aides financières et alimentaires en cas de nécessité ;*
- *Aider à la gestion du budget ;*
- *Faciliter l'accès au logement :*
 - *Présenter le contrat de sous-location et signature ;*
 - *Informé sur les droits et devoirs des locataires ;*
 - *Sensibiliser aux règles de vie sociale ;*
 - *Emménager, rechercher le mobilier de 1^{ère} nécessité (Emmaüs) ;*
 - *Préparer la sortie : mise en place d'un bail glissant ou recherche d'un logement autonome.*

La santé

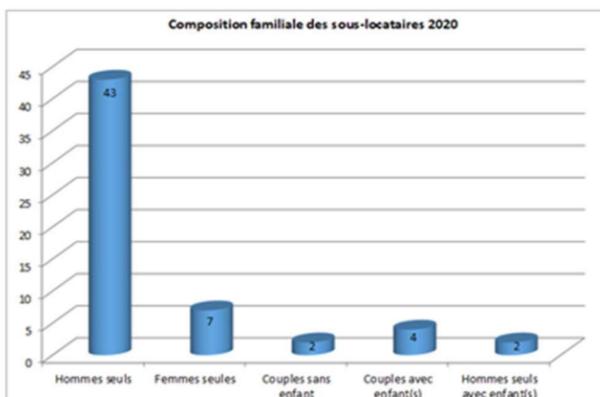
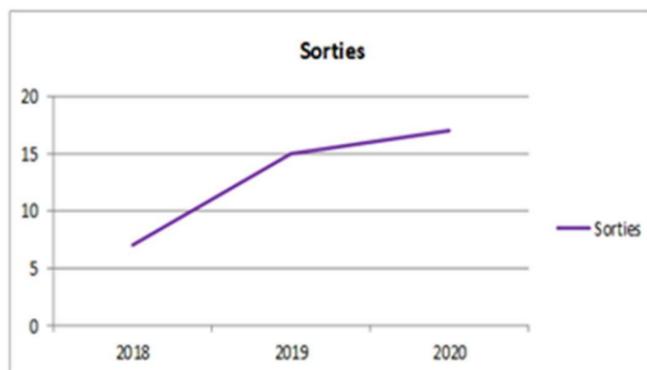
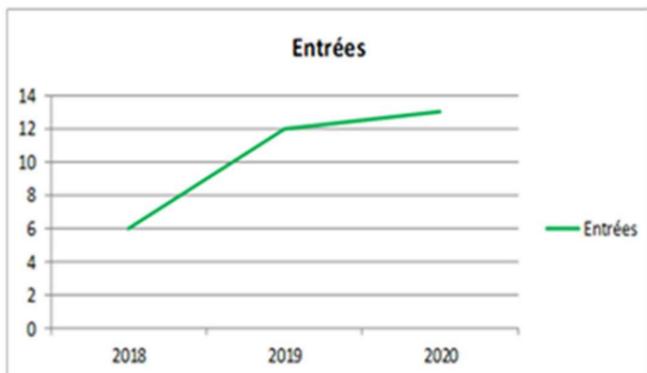
- *Faciliter l'accès aux soins ;*
- *Faciliter l'accès aux droits ;*
- *Sensibiliser et informer des risques liés aux pratiques addictives et sexuelles ;*
- *Rappeler les règles d'hygiène.*

L'emploi et la formation

- *Accompagner les personnes dans leurs démarches de recherche d'emploi et de formation ;*
- *Orienter vers les structures ou dispositifs adaptés ;*

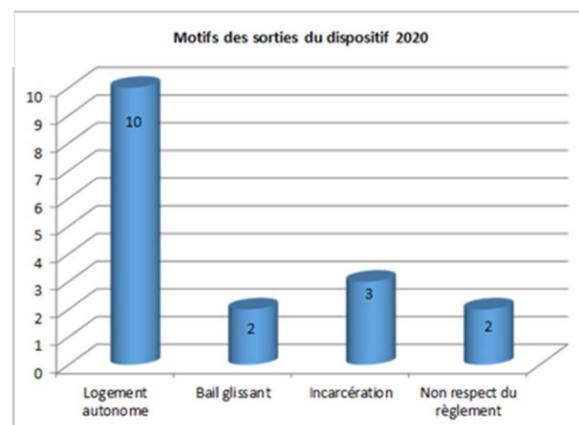
Economie d'énergie

- *Accompagner les personnes vers une dynamique de maîtrise des consommations d'énergies.*



Les Orientations par les partenaires durant l'année 2020 :

SPIP	1
AHSRA (AJ, HU, UMA)	8
AHBFC	1



Service P.A.S.R.L

ALT (Allocation Logement Temporaire) 2020

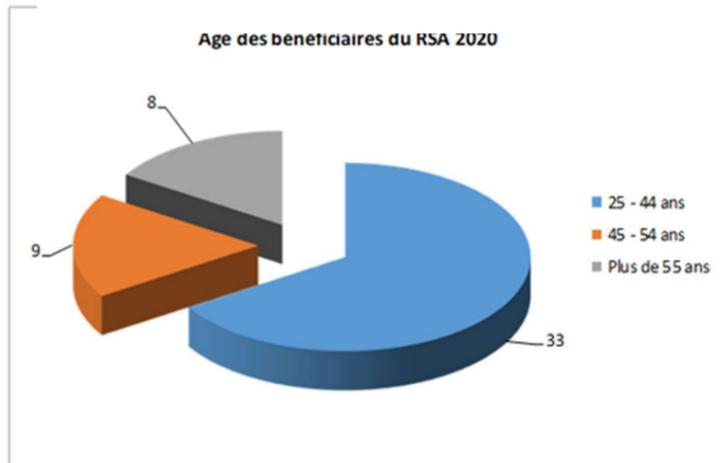
Au cours de l'année 2020, le Service PASRL a conventionné avec la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) pour 5 logements en ALT. Il s'agit de donner un « coup de pouce » au locataire en difficulté financière. En 2020, 4 hommes ont pu en bénéficier. La durée de l'hébergement varie de 6 mois à 1 an. Nous avons effectué 3 sorties et aucune nouvelle entrée au cours de l'année.

Revenu de Solidarité Active

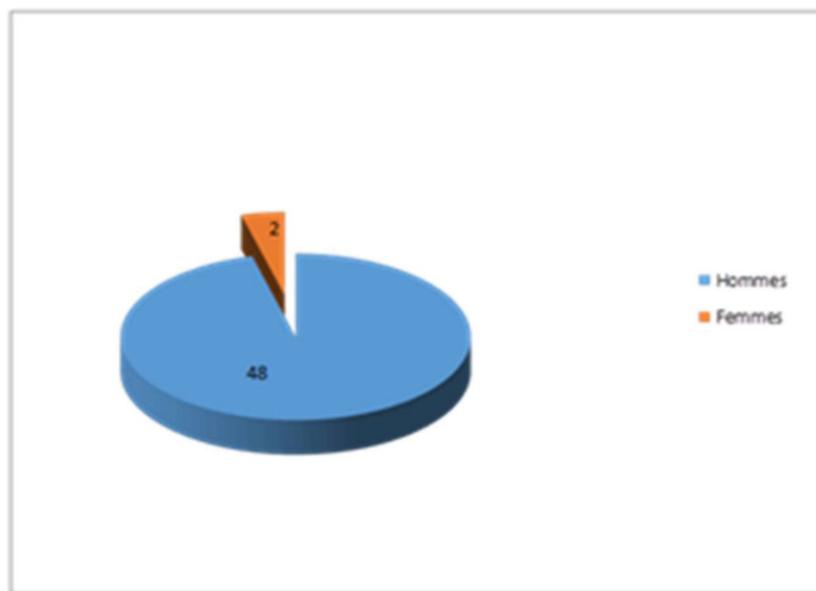
L'A.H.S.R.A. assure la mission de suivi des bénéficiaires du R.S.A. sous délégation du Conseil Départemental de Haute-Saône. Les personnes, principalement concernées, sont **sans résidence stable ou celles ayant une élection de domicile auprès de l'association.**

Cette mission nous permet d'accompagner 50 allocataires du RSA. Les finalités du projet concernent le développement de l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle et la promotion de la santé.

Caractéristiques du public : en fonction de l'âge



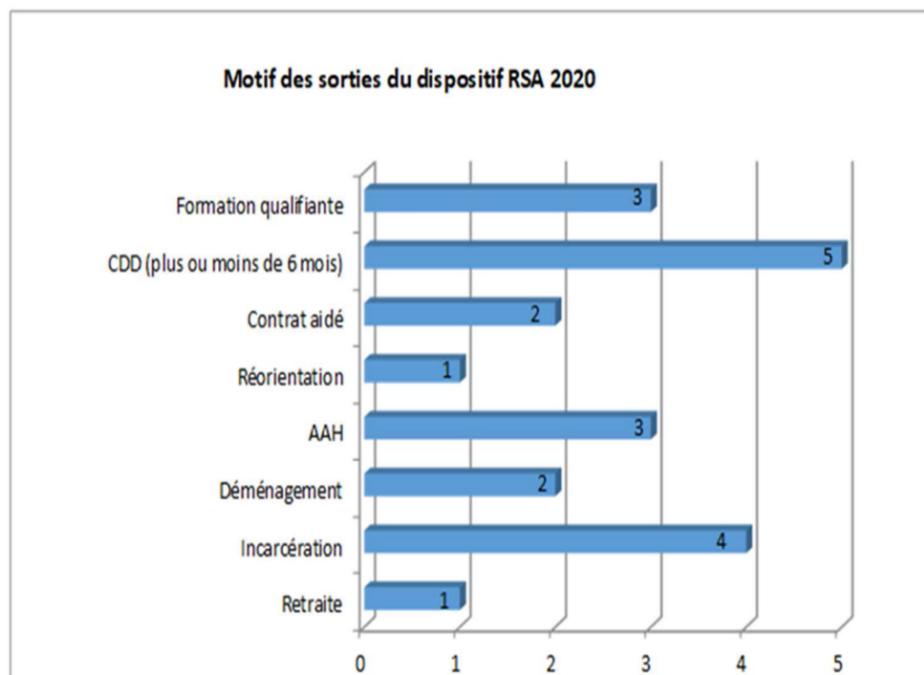
Caractéristiques du public : en fonction de la composition familiale



Evolution du nombre de bénéficiaires du RSA durant ces 3 dernières années :

	2018	2019	2020
Hommes	60	58	48
Femmes	4	1	2
TOTAL	64	59	50

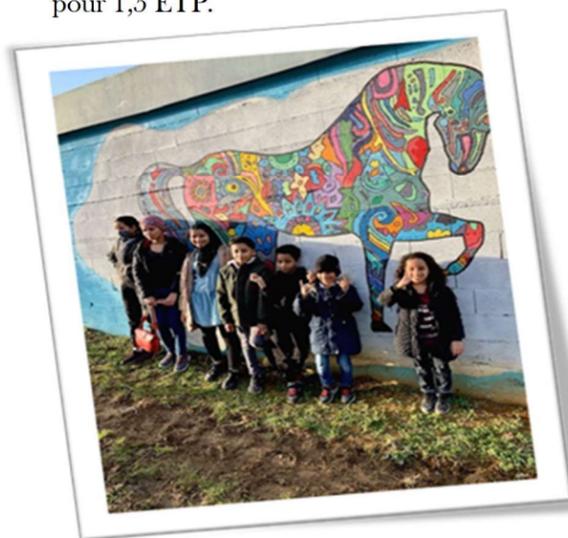
Motif des sorties du dispositif RSA



ACCOMPAGNEMENT, INTEGRATION, REFUGIES

LE SERVICE

Il s'agit du dernier-né de l'association. Il a ouvert mi-décembre 2021 pour reprendre le suivi de 3 familles et 1 personne isolée (28 personnes), tous réfugiés, suite au désengagement de l'association France Horizon. Il s'agit d'un public orienté dans le cadre d'un programme de réinstallation national. Fonctionnant au départ avec une salariée à temps partiel, le service s'est développé autour de 2 autres axes concernant ce même public : des orientations faites par la DIHAL - plateforme réfugiés (Direction Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement) dans le cadre de la mobilité nationale. Et des places ouvertes au titre de l'IML, permettant d'accueillir les personnes bénéficiaires d'une protection internationale et ayant besoin d'une poursuite de l'accompagnement. 2 autres salariés ont donc été recrutés respectivement en janvier et février pour 1,5 ETP.



NOS ACTIONS, NOS OBJECTIFS

L'accompagnement réalisé pour et avec les personnes a pour objectif principal de les rendre autonome. En effet, notre intervention est limitée dans le temps, environ une année. Si dans un premier temps, nous accompagnons physiquement toutes ces personnes, notre objectif reste bien sûr qu'elles les réalisent sans nous. Même si la durée de notre intervention est courte, nous nous devons d'être bienveillants et à l'écoute des personnes, dans le respect des rythmes d'apprentissage propres à chacune d'elles



PERSPECTIVES

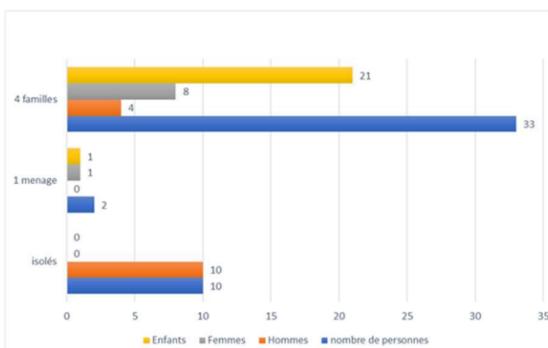
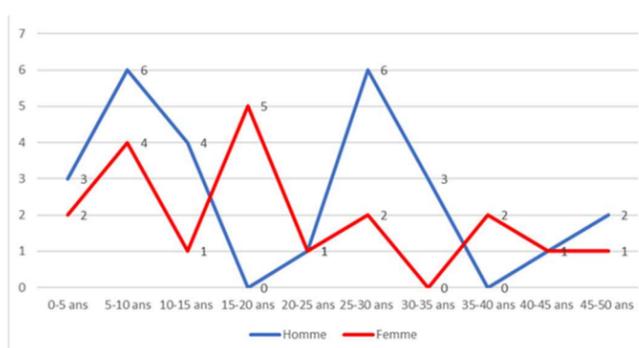
L'intérêt premier est de faire fonctionner ce service de façon efficace et professionnelle ; mais il convient surtout de pérenniser ce dispositif qui correspond à un réel besoin d'accompagnement. Au regard de la complexité de la vie sociale, administrative, il est nécessaire de mettre en place tous les relais existants pour permettre à toutes les personnes statutaires de vivre décemment en France.

NOS ACTIVITES

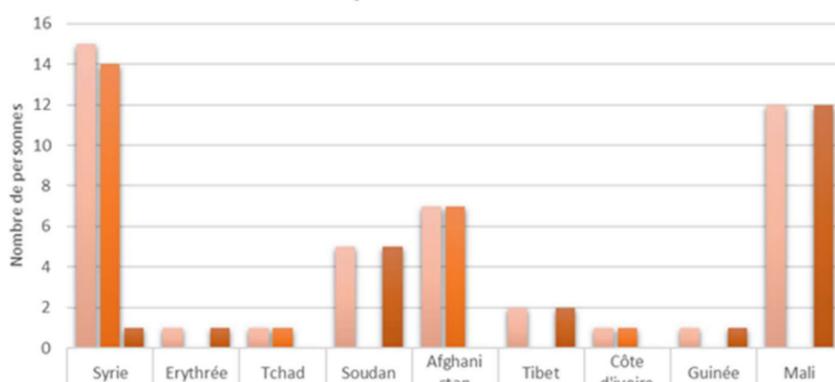
La première sortie depuis la création du service s'est faite dans la petite ville de Traves, à l'Ecurie de Lyly! Au programme : rencontre avec les chevaux, brossage des poneys et petite balade. Chacun des enfants a passé un moment avec le poney de son choix. Les enfants et les membres de notre équipe ont apprécié ce véritable moment de partage ! Nous espérons et envisageons de leur proposer d'autres sorties tout au long de l'année 2021 !



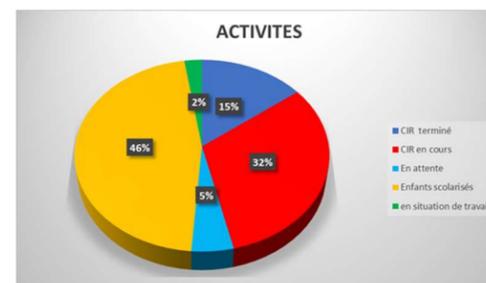
Equipe du service AIR : Florian KLEM, Léa HADDADOU, Nathalie TESTA



ORIGINE / STATUT



Scolarisation et accès à la formation linguistique



Sur les six personnes ayant terminé leur contrat d'intégration républicaine (CIR), trois étaient en DFL (dispositif de formation linguistique).

Quatre étaient inscrits comme demandeurs d'emploi, deux suivis par la mission locale.

Une personne a trouvé du travail, bien que n'ayant pas réalisé son CIR, mais elle s'exprime correctement en français.

Sur 22 enfants mineurs, 3 ne sont pas en âge d'aller à l'école ; 18 sont scolarisés (maternelle, primaire, collège), et 1 en lycée. Il y a également 2 « enfants » majeurs, en lycée.

Le service H.U.D.A Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'asile

L'HUDA : retour sur l'année 2020...

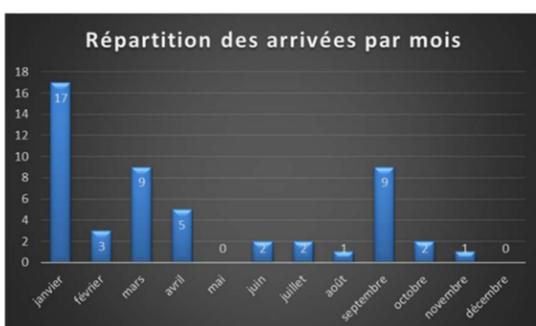


L'équipe HUDA : Murielle GALMICHE, Justine NINUCCI, Alison AUGIER, Martine PANIER, Laura VIDBERG

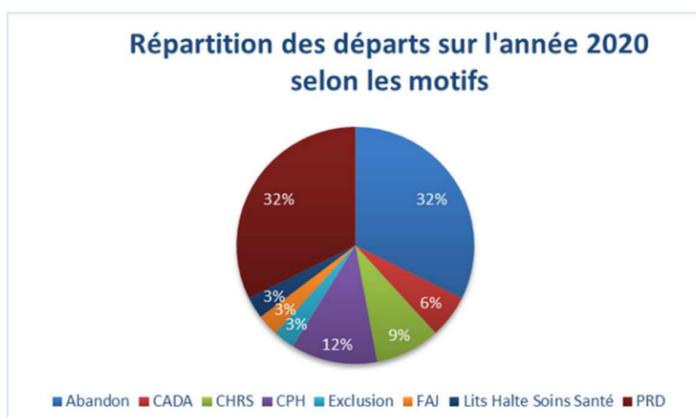
L'HUDA compte **84 places** destinées à des hommes isolés, femmes isolées, familles et personnes victimes de la traite humaine. Pour loger ces personnes, les places sont réparties de la façon suivante sur différents secteurs :

- **30 places** sur **Luxeuil les bains** soit **5 appartements** de 6 personnes. Un appartement est réservé pour des places femmes isolées.
- **34 places** sur **Vesoul** soit **5 appartements** pour 6 personnes et **1 appartement** pour 4 personnes. Nous disposons de trois appartements réservés pour des femmes isolées, femmes isolées avec enfant et familles.
- **20 places** sur **Port sur Saône** pour des hommes isolés soit **2 appartements** de 6 personnes et **1 appartement** de 8 personnes.

Les dernières nouvelles

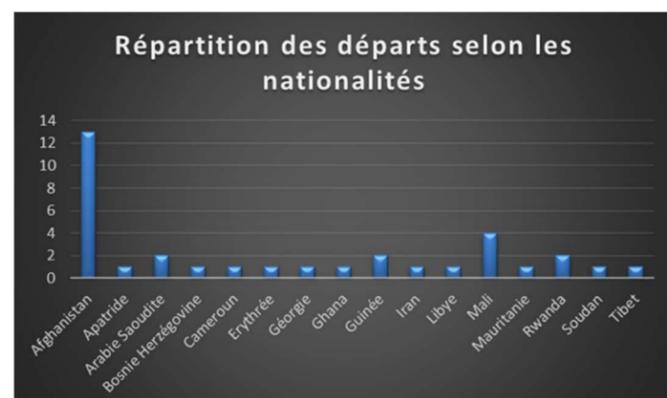


Le mois de Janvier et début d'année a été marqué par un grand nombre d'arrivées. Cela s'explique par la création de 20 places supplémentaires suite à la transformation du CAO en HUDA.



	Nombre de places occupées	Taux d'occupation %	*Taux de présence indue %
janv-20	61	72,6	0
févr-20	71	84,5	0
mars-20	72	85,7	0
avr-20	74	88,1	2,4
mai-20	80	95,2	0
juin-20	76	90,5	0
juil-20	79	94,0	1,68
août-20	75	89,3	0,84
sept-20	73	86,9	0,84
oct-20	81	96,4	0,84
nov-20	80	95,2	0
déc-20	76	90,5	1,68
Moyenne	74,8	89,1	0,6

*Données extraite du logiciel DNA (Dispositif national d'accueil)



34 personnes ont quitté l'HUDA au cours de l'année 2020. 32% de ces sorties concernaient des ré-orientations vers les pôles régionaux Dublin suite à des erreurs d'attribution de places. Les abandons représentent 32% des départs. Ces abandons font suite à des situations de personnes déboutées, un retour en Afghanistan, des départs sans informations ou des personnes ayant optés pour vivre dans de plus grandes villes

Compte administratif

C.H.R.S 2020

	BUDGET	REALISE	ECART	BE/REALISE
	EXECUTOIRE			
CHARGES				
GROUPE 1	10 000	6 448	-3 552	
GROUPE 2	115 703	117 899	2 196	
GROUPE 3	45 200	70 270	25 070	
TOTAL	170 903	194 617	23 714	
PRODUITS				
GROUPE 1	138 003	138 003	0	
GROUPE 2	9 200	13 064	3 864	
GROUPE 3	1 067	13 897	12 830	
TOTAL	148 270	164 964	16 694	

Résultat : -29 653,32 € + reprise d'excédent 2018 (38 757 €) + provision CP (3 278,51 €) = + 12 382 €

ACTIVITE

REEL N-1	BUDGET EXECUTOIRE	REALISE	ECART 1/REALISE	N- ECART BE/REALISE
4 126	4 900	4 814	688	-86

Résultats par dispositifs Année 2020

AJ	22 905,41 €	Fonds dédiés
AN	38 859,01 €	Fonds dédiés
HUDA	186 695,26 €	Fonds dédiés
AIR	128 487,16 €	Fonds dédiés
HU	25 326,64 €	Fonds dédiés
Hôtel	89 353,66 €	Fonds dédiés
PASRL	14 627,59 €	
SIAO	2 686,22 €	Fonds dédiés
PPSMJ	82 993,79 €	Fonds dédiés
Association	2 860,00 €	
MNA	24 576,28 €	Fonds dédiés

Total fonds dédiés 601 883,43 € (+ 16 124 € Plan pauvreté CHRS + 12 338 € activités sportives CHRS)